



1983

le lundi 12 septembre 1983

LE FRONT

Hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton en Acadie Vol. 20 no. 2

SOMMAIRE

GRAVE CRISE AU SEIN DE LA F.E.U.M.:

- **Réal Gauthier démissionne** (voir page 3)

Edito.	P. 2
Info.	P. 3
Analyses ..	P. 4
Echos	P. 5
Le Monde ...	P. 6
Culture	P. 9
Sport	P. 11



CONVOCATION A UNE RÉUNION RÉGULIÈRE DE LA F.E.U.M.

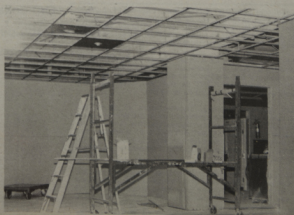
qui se tiendra le mercredi 14 septembre à 19h00
au local 106 de l'Edifice des Arts.

ORDRE DU JOUR:

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du P.V. de la réunion du 31 août 1983
- 3) Photocomposeuse
- 4) Démission
- 5) Centre social
- 6) Assemblée générale
- 7) Comité de voyages
- 8) Moins de 19 ans
- 9) Kacho
- 10) Autres
- 11) Levée de l'assemblée

- **Le Kacho sera rénové, mais à quel "prix"?**

(voir page 2 et 4)



édito

La question du Kacho!

La signature de l'entente entre la fédération des étudiants de l'Université de Moncton et l'Université de Moncton annonce la fin d'une époque et ce pour deux raisons fondamentales.

Tandis que la grande majorité d'étudiants et étudiantes étaient hors campus, le conseil d'administration de la Fédération votait en faveur d'un projet qui allait céder le club étudiant "Le Kacho" à une corporation distincte (voir article en page 4). Ce genre de transaction n'en est pas une que l'on fait à tous les jours. Prendre la décision de changer complète. La structure organisationnelle d'un organe. L'étudiant, ce n'est pas tout à fait la même chose que de décider de créer un comité de voyage pour étudiants. L'exécutif de la F.E.U.M. par le geste, a outrepassé son mandat puisque pour une question aussi importante, on est tout au moins, en droit de s'attendre d'un organisme sensé représenter les intérêts des étudiants et des étudiants qu'il consulte justement ceux et celles qui l'ont élu.

Afin d'expliquer le non-respect du droit à la liberté d'expression et du droit à l'information, (comme si on pouvait justifier l'attente à ces deux droits) on mentionna à quelques reprises, lors de la réunion régulière de la F.E.U.M., le 31 août dernier, que si l'entente entre l'Université et la F.E.U.M. n'avait pas été conclue le Kacho aurait perdu sa licence pour une durée de 4 mois. De plus, en raison des travaux de rénovation que stipule l'entente, il était primordial toujours selon l'exécutif de la F.E.U.M. que les deux parties en viennent à un accord rapidement afin de permettre

l'exécution des rénovations. Peut-on justifier la concession pour ces deux raisons? Prenons par exemple la menace de la perte de licence. Comment peut-on expliquer l'intérêt soudain de l'Université de Moncton dans les affaires du Kacho. Les plus malins diront que le Kacho donnait une image peu favorable de notre institution de haut savoir. Si tel était le cas, n'aurait-il pas été plus simple pour le comité de laisser aller les choses de telle façon que le Kacho perde, justement, sa licence? A moins que la menace de la perte de licence ne fut pas fondée.

Tout ça n'explique pas l'intérêt soudain de l'Université. Si c'était tout bonnement une question de gros sous. Le Kacho ne jouit-il pas d'une clientèle potentielle de près de 3000 étudiants et étudiantes, une clientèle stable, concentrée dans une même périphérie. Les clubs de la ville, le Ziggy's et le Cosmos pour ne nommer que ces deux là, ne font-ils pas des pieds et des mains pour s'accaparer cette clientèle? D'ailleurs, lors de la réunion du 31 août, l'un des représentants du comité ad hoc pour l'implantation des clauses de l'entente mentionnait que les profits du Kacho pourraient être de l'ordre de 200 000\$ par année.

L'exécutif de la F.E.U.M. n'a pas seulement brimé notre droit à l'information et notre liberté d'expression. Ce ne sont pas les deux seules menaces sans précédent à la cause du mouvement étudiant. En plus de nous léser dans ces droits fondamentaux, il a ouvert la porte aux administrateurs de l'Université dans les affaires étudiantes, dans nos affaires. Si rien n'est fait pour contrer cette infiltration, jusqu'où les administrateurs de l'Université et

quelques membres de l'exécutif de la F.E.U.M. iront-ils? Les spéculations vont bon train. Vue leur bonne volonté, on pourrait laisser à ces gens le soin d'administrer le projet du centre social, ils pourraient même écrire tout le contenu du journal et tant qu'à y être décider des points à l'ordre du jour des réunions du C.A. de la F.E.U.M. Pendant ce temps, nous pourrions assister à nos cours, sans dire un mot. Peut-on espérer une expérience universitaire complète si on se limite aux cours? Si on vient nous dire quoi faire dans les affaires étudiantes que fait-on de notre autonomie? Si les administrateurs de l'Université ne sont pas là, comme on a pu l'entendre dire, pour nous dire quoi faire, alors pourquoi s'introduisent-ils dans nos affaires? Peut-on encore faire confiance à ceux (vos représentants) qui ont permis un tel glissement dans les affaires étudiantes? C'est à nous tous d'essayer de répondre à ces questions et de prendre les décisions qui s'imposent. Nous aurons la chance de le faire lors de la réunion générale qui aura lieu le 21 septembre mentionnons que les deux points à l'ordre du jour, concernent précisément l'entente entre la F.E.U.M. et le C.U.M. d'une part, et d'autre part l'évaluation des agissements du président de la F.E.U.M.

En terminant, l'équipe du journal tient à vous souhaiter du succès...et un bon bain de politisation!

Le Front

LE FRONT

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton en Acadie; publié par la F.E.U.M. Il est situé au 159, rue Massey, Moncton, N.B. E1A 3E3 et notre numéro de téléphone est (506)858-4520 (4484 pour les interurbains).

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiants et étudiantes. Les opinions émises dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celles de la Rédaction ou de la F.E.U.M.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au Front doivent être écrits proprement à double interligne, sans dictyographes. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de retenir les articles, opinions, commentaires et autres qui 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à tendance nettement discriminatoire, c'est-à-dire sans fondement, envers les deux sexes (homme ou femme), les minorités (ethniques et autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

Ont collaboré à ce numéro:

L'équipe:

Aubrey Cormier, directeur
Mehdi Attia
Jean Berthéliné
France Carrier
Paul DeGrâce
Silvia Gay
Louis Giard
Ivan Jobin
Hélène Laroche
Roger Lavoie
Marc Leblanc
Photocomposition:
Gisèle LeBlanc

Réunion du Journal le Front

Tous ceux et celles qui sont intéressé(e)s à travailler au journal "Le Front" pour l'année universitaire 83-84 sont prié(e)s de se présenter le jeudi 15 septembre 1983, à 16h au local 106 de la Maison de la F.E.U.M.

Postes à combler:

1. Correcteurs/correctrices
2. Equipe de Montage
3. Photographes
4. Journalistes
5. Distributeurs

Rémunérations: chacune des personnes ci-haut mentionnées se verra attribuer une bourse selon la charte établie par la F.E.U.M.

Lors de cette assemblée, le directeur donnera un aperçu général de l'orientation du journal, des objectifs et des moyens pour les atteindre. De plus, les tâches des postes ci-haut mentionnés seront expliquées.

"Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud"

Réa Gauthier démissionne pour démontrer son désaccord

En cette situation de crise, la rédaction du journal "Le Front" a jugé utile d'accorder une entrevue au Directeur aux affaires internes de la F.E.U.M. qui vient de donner sa démission.

Réal s'est livré à nous sans complaisance et nous espérons que cela éclairera la masse étudiante.

Le Front:
Pourquoi as-tu démissionné de ton poste?

Réal:
La raison principale est que je suis en désaccord avec le président de la F.E.U.M. Le fait de démissionner voudrait démontrer mon désaccord avec ce qui a été accompli cet été.

Le Front:
Les autres membres de l'exécutif sont-ils aussi en désaccord avec le président?

Réal:
Je ne peux pas répondre pour mes confrères. En ce qui me concerne, on s'est réunis à tout bout de champs, mais on n'arrivait pas à s'entendre.

Le Front:
Qu'est-ce que tu penses de l'entente entre la F.E.U.M. et l'U. de M. et la façon dont a eu lieu cette entente malgré l'absence de la masse étudiante?

Réal:
Je suis d'accord avec l'esprit de la nouvelle corporation. Etant donné que la F.E.U.M. est déchargée d'un fardeau qu'est le Kacho. En ce qui concerne la première entente, j'étais complètement en désaccord. Puis, qu'on perdait le contrôle du Kacho. Alors, avant la réunion du 18 juin, j'ai demandé au président à trois reprises d'aller rencontrer l'administration de l'Université afin d'amener des changements à leur représentativité au sein du C.A. de la nouvelle corporation du Kacho parce qu'avec 5 étudiants sur un total de 11 représentant les étudiants perdait contrôle de la nouvelle corporation. Sa réponse a été, "il n'y a pas de changements à faire".

En ce qui concerne la procédure, j'avoue que je suis autant à blâmer que les autres. Je pensais que l'entente était pour le bien des étudiants. C'est vrai que la décision n'aurait pas dû être prise pendant la période estivale à cause de son importance majeure. Et que par conséquent, elle devait venir de la part de la masse étudiante. N'oublions pas que suite au référendum, les étudiants étaient contre une importante rénovation au Kacho parce qu'ils étaient en faveur de construire un centre social qui incluerait une salle polyvalente.

Le Front:
Le C.A. a entériné la décision d'accepter l'entente (par un vote de 6 pour, 5 contre et

une abstention) malgré l'ajout d'une clause sans sa consultation. Qu'en penses-tu?

Réal:
J'aimerais mentionner que beaucoup de membres du C.A. n'étaient pas vraiment au courant de ce qui c'est passé. Je leur ai expliqué qu'une clause avait été rajoutée sans que l'on soit mis au courant. On a voté une entente donc ce qui a été signé n'était pas ce qui avait été voté. Ceci n'a aucun sens, lorsqu'on est délégué par les étudiants. Selon le président, la dernière



"Je reprendrais mon poste seulement si Pierre Landry démissionne"

clause n'influit pas beaucoup sur l'ensemble de l'entente. Je trouve cela louche que quelqu'un vienne rajouter une clause à la dernière minute.

Le Front:
Est-ce que ta démission est due à ton désaccord face à l'entente et/ou à d'autres raisons?

Réal:
Ce n'est pas vraiment à cause de l'entente; c'est en raison de l'attitude du président. À mon avis, il oblige l'exécutif de la F.E.U.M. à pas se pencher sur des dossiers aussi importants que ceux déjà existants.

Le Front:
Concernant les étudiants de la faculté, c'est-à-dire la faculté d'administration, est-ce que tu penses les sensibiliser sur cette question?

Réal:
Tous ceux qui me questionnent sur ce qui se passe à la F.E.U.M., je leur réponds du meilleur de mes connaissances. Selon moi, le seul moyen pour "ouvrir les yeux" des étudiants face aux problèmes existants à la F.E.U.M., c'était de démissionner. Alors les gens vont se dire "s'il démissionne c'est parce qu'il y a quelque chose qui ne marche pas" et ils vont réagir.

Le Front:
Si à l'assemblée générale les étudiants refusent la démission, que feras-tu?

Réal:
Je reprendrais mon poste seulement si Pierre Landry démissionne en tant que Président de la F.E.U.M. Je suis désolé, mais c'est ma position.

Le Front:
Réal, as-tu autre chose à ajouter?

Réal:
Je demande aux étudiants de venir à la réunion générale et de se mettre au courant de la situation, c'est leur droit.

Le Front:
Merci Réal.

66 éditions d'acadie

En réponse au besoin exprimé dans le public pour un ouvrage traitant d'une meilleure utilisation des ressources humaines, LES ÉDITIONS D'ACADIE sont heureuses d'annoncer la publication de

Gestion efficace du personnel

de Jean Ladouceur

Ce livre est un instrument d'initiation à la gestion du personnel pour tous les individus intéressés à mieux comprendre le rôle des employés, à connaître les principes d'une utilisation plus efficace des ressources humaines, et comment à améliorer la qualité de vie au travail.



1983, 426 pages, 15 x 23 cm.
ISBN 2-7600-0063-1
29.\$
Disponible chez votre libraire

Demandez notre catalogue 983 sans frais:

C.P. 885,
Moncton, N-B. E1C 8N8
Tel. (506) 854-3490

ANALYSES

Un compte de fée

Il n'y a pas de sots métiers paraît-il. Sots non, mais ingrats... sans le moindre doute, et le dur métier de correcteur est un de ceux-là.

S'il ne s'agissait encore que de l'orthographe, ce serait une sinécure. Mais, il y a la syntaxe, la sémantique et ce centre quoi on est impuissant: les sottes gens.

Que ceux et celles qui s'inçoquent contre la piètre qualité de certains articles de ce journal se disent bien que les articles en question ont été 100 000 fois pirés à l'origine. A l'instar de qui, au lieu de prendre le manchot en pitié, voit la force et l'habileté exceptionnelles de son bécot, bénissez le correcteur au lieu de maudire le rédacteur.

Car il est temps qu'on le sache: il arrive que de bien tristes individus osent s'improviser auteurs et ces gens-là font parfois même partie de notre élite étudiante. Nombre d'éminents personnages feraient figure de laquais si leurs écrits ne subissaient pas les toudres du correcteur.

Le correcteur est un peu malade: vaguement pathologique et hyperallergique, à la moindre entorse à l'usage. Un tout utile qui épure les textes et les rends potables, un enchantement qui transforme les grenouilles en princes charmants.

Bref, vive lui et mort aux batraciens.

Herrn Ludwig Van Grand
Correcteur au Front

La F.E.U.M. face à sa responsabilité

Absents du campus l'été et chacun et occupations, il ne nous serait jamais venu à l'esprit que le Kacho puisse changer de décor.

En effet, les dirigeants de notre Fédération ont "cédé" à une nouvelle corporation notre club étudiant. Le but de cette analyse n'a pas comme objectif de remettre en question l'idée d'une corporation indépendante. Il est cependant nécessaire de voir comment s'est déroulée cette "passation de pouvoirs" entre la FEUM Inc. et la nouvelle corporation.

L'idée de la nouvelle entente est venue de l'administration de l'Université qui avait proposé que le conseil d'administration soit formé de cinq étudiants, deux membres de l'association des anciens et amis et quatre administrateurs. Cette proposition fut rejetée par le conseil d'administration de la F.E.U.M. qui invalide par le conseil avait voté une résolution qui disait "que les sa réunion du 31 août,

Entre-temps, le Président de la F.E.U.M. ainsi que le Directeur des finances signèrent l'entente (le 7 juillet). Notons qu'une clause a été rajoutée en dernière minute sans l'assentiment du conseil d'administration.

Maintenant que les étudiant(e)s ont été confronté(e)s à une situation de "fait accompli", le C.A. de la F.E.U.M. s'est prononcé en faveur de l'entente signée bien avant (le 7 juillet). Le "mal est fait" et la nouvelle entente a été acceptée.

La composition du conseil d'administration de la nouvelle corporation serait de neuf étudiants, quatre administrateurs et deux membres de l'association des anciens et amis. Il faut noter que cette conférence téléphonique n'a pas été conduite dans les règles de l'art (elle a été déclarée



étudiante?

- Le Président et le Directeur des finances de la F.E.U.M. sont-ils réellement conscients de la gravité du geste qu'ils ont accompli?

- Le C.A. de la F.E.U.M. en entérinant leur geste a-t-il pris une responsabilité lourde en conséquence pour l'ensemble des étudiants?

- Cette rénovation ne risque-t-elle pas de compromettre le projet du centre social tel que voté au référendum?

- Enfin, pourquoi le C.A. de la F.E.U.M. a-t-il changé d'attitude après avoir refusé l'idée d'une corporation indépendante?

Que des questions et nous espérons qu'elles auront des réponses claires à l'assemblée générale du 21 septembre 1983.

- Pourquoi cette hâte pour signer une entente de cette envergure?

- L'entente répond-elle aux vœux de la masse

LE CAMEBERT

(SHS) Le fromage a été longtemps la seule forme possible de conservation du lait. La France est probablement le pays qui a le plus développé cet art; elle offre près de 400 fromages! Chaque Français en mange 20 kilos par an.

L'origine du camembert

Le camembert est l'un des fromages français les plus célèbres. Selon certains, c'est une fermière normande, Marie Harel, de la commune de Camembert, qui l'aurait créé vers les années 1790; d'autres pensent que Mme Harel n'aurait que perfectionné la fabrication d'un fromage ancien. La fabrication industrielle du camembert a débuté vers 1890.

La fabrication du camembert

La fabrication du Camembert comporte trois étapes: la coagulation du lait pour former un gél; le goutage du gel pour en retirer le lactosérum (ou petit lait); on obtient alors un caillé; la dernière étape est l'affinage, qui donne au caillé une texture plus souple, une saveur plus marquée. C'est à ce moment que se développent les moisissures blanches qui recouvrent le camembert. L'affinage dure de quatre à six semaines; les enzymes et la flore microbienne en profitent pour transformer le caillé en camembert.

Comme la saveur d'un fromage dépend des bactéries et que les conditions d'existence de la bactérie peuvent varier à la fois dans le temps et d'une usine à l'autre, les chercheurs en biotechnologie espèrent pouvoir un jour arriver à en percer tous les secrets. Ainsi ils pourraient créer sur mesure des bactéries standardisées qui répondraient davantage aux besoins des grandes entreprises laitières.

CAFÉ **La Brunante**

376 St-Georges, Moncton

854-5243

Heures d'ouverture

Lundi: 6h.00 p.m. à minuit

Mardi - vendredi: 8h.00 a.m. à minuit

Samedi et dimanche: 10h.00 a.m. à minuit

Salle à manger licenciée.

Cafés • infusions • gâteaux • croissants
jus naturels • salades variées

Mendi Attia

ÉCHO

Comité ad hoc

En juillet dernier la Fédération des étudiants de Moncton Inc. et la direction du Centre universitaire de Moncton signaient une entente concernant l'avenir du club étudiant le Kacho suite à des difficultés financières et à des déboires avec la Commission des licences et permis d'alcool du N.-B. connus par le Kacho dernièrement.

Les principes généraux de cette entente stipulent: qu'une corporation **distincte** soit créée qui aura comme rôle d'assurer le bon fonctionnement des opérations du Kacho; que les équipements et règlements appartenant au Kacho soient transférés à la nouvelle corporation; que la corporation s'assure les services d'un gérant à plein temps pour diriger les opérations du Kacho.

Cette entente prévoyait la mise en place d'un comité ad hoc composé de cinq personnes dont trois étudiants et qui verrait à la réalisation des projets mentionnés dans l'entente.

Ce comité qui a eu le jour à la mi-juillet est composé des cinq personnes suivantes: Sylvio Boudreau, étudiant en arts, Louis Doucet, responsable du service des Loisirs socio-culturels, Louise Guvrette, étudiante en administration, Gilles A. Nadeau, directeur des Services aux étudiants, Denis Richard, étudiant en droit.

Voici un résumé des démarches exécutées par le comité depuis sa création:

1) Une corporation distincte a été créée qui porte le nom d'APARE Inc. (Agence de promotion des activités récréatives étudiantes inc.). Son siège social est à Moncton et un projet de constitution est en voie de rédaction.

La direction de la corporation sera assurée par un conseil d'administration composé de quinze membres, dont 9 étudiants et 6 non-étudiants représentant chacune des facultés ou écoles du CUM; deux personnes non-nommées par l'Association des anciens et amis(es) de l'université et quatre membres nommés par la direction générale du CUM.

2) Un gérant à plein temps a été embauché dans la personne de M. Marquette, et il entrera en fonction le 8 septembre dernier.

3) Des contrats ont été signés avec deux firmes spécialisées dans la rénovation d'établissements de ce genre, soit J.A. Construction Ltd. de Tracadie N.-B. et Sonec Inc. de Granby, Québec. Ces rénovations prévoient des changements majeurs aux décors, aux services de bar, aux systèmes de son et d'éclairage.

Les montants dépensés pour la réalisation de ce grand projet dépasseront les 120 000\$. Tel que stipulé dans l'entente la corporation fera un emprunt de 80 000\$ garanti par l'université et le CUM défraieront le reste de la somme requise.

4) Les cartes de membres de la corporation sont actuellement chez l'imprimeur et elles seront en vente dès leur réception. Ces cartes qui donneront accès au Kacho sont de deux catégories, celles pour membres réguliers et celles pour membres spéciaux. Celles pour membres réguliers seront disponibles à tous les étudiants inscrits à plein temps au CUM. Un nombre limité de cartes pour membres spéciaux seront disponibles aux étudiants à temps partiel, aux employés et aux anciens et amis de l'Université de Moncton.

Ces cartes se vendront au coût de \$5 pour les membres réguliers et de \$5 pour les membres spéciaux. Les recettes

réalisées par cette vente défraieront partiellement les dépenses non prévues dans l'entente pour la mise en place de la corporation et la réouverture du Kacho.

5) Les démarches sont en cours pour l'obtention d'une licence pour la vente d'alcool.

6) Le gérant procédera prochainement à l'embauche du personnel étudiant qui travaillera au club. Les personnes intéressées à ces postes pourront s'adresser au Centre d'emploi sur le campus pour plus d'information; à partir du 14 septembre.

Les dates cibles prévues par le comité ad hoc pour la réalisation des diverses étapes d'implantation sont les suivantes:

- vente des cartes de membre à partir du 15 septembre 1983.

- mise en candidature pour les représentants étudiants du 15 au 19 septembre 1983, inclusivement.

- période de cabale, les 20 et 21 septembre 1983

- élections: le 22 septembre 1983.

- première réunion du conseil d'administration de l'APARE et dissolution du comité ad hoc, le 24 septembre 1983.

- ré-ouverture du Kacho fin septembre ou au tout début d'octobre 1983.

Le comité ad hoc est très confiant dans la réalisation de cet échéancier. Ses membres sont unanimes à croire que ce projet de rénovation donnera comme résultat un club étudiant très moderne, au décor sobre, mais où l'ambiance sera sans pareille. Bref, nous croyons que le Kacho deviendra un club dont tous ses membres seront fiers.

LOUISE GUERETTE, porte parole du comité ad hoc 388-3642

Lettre ouverte à l'A.I.E.U.M.

Lettre ouverte à l'Alliance internationale des étudiants de l'U de M ainsi qu'à la direction de l'U de M.

Nous soussignés, membres actifs de l'Alliance internationale des étudiants de l'U de M, dénonçons, par la présente lettre ouverte, la direction générale ainsi que le Président de l'Assemblée pour n'avoir pas respecté la constitution de l'Alliance au cours de l'assemblée générale qui a eu lieu le vendredi 9 septembre 1983.

En effet, un point inscrit à l'ordre du jour mentionnait la lecture de la proposition de la nouvelle constitution. Ce point a suscité beaucoup de controverse. La direction générale, au cours des débats, nous a "imposé" de voter en faveur d'une nouvelle constitution d'où on excluait (comme membres actifs) les étudiants canadiens(ne)s et immigrant(e)s reçus(e)s. La raison invoquée par la direction générale était que l'administration de l'université ne voulait pas que les étudiants canadiens soient considérés comme membres actifs (sic). Si cela s'avère vrai, nous ne pouvons que dénoncer une telle attitude de la direction de l'université

et nous demandons que des éclaircissements nous soient donnés car nous ne sommes pas convaincus de la justesse de tels propos. D'autant plus que cela va à l'encontre de la Charte canadienne des droits (article XV) et ce même article fait partie intégrante de la constitution de l'alliance.

De plus, la dite Constitution prévoit un délai minimum de 15 jours avant de procéder à un changement et ce, avec l'assentiment de 2/3 des pays membres de l'alliance. Cet article a été complètement bafoué par les agissements de la direction générale.

En conséquence, nous demandons que la dite assemblée soit déclarée nulle et non avenue et qu'une assemblée soit légalement convoquée avec l'élection de quinze jours (tel que stipulé par la constitution) afin de lever tout doute quant

au caractère démocratique de la prise de décision.

Si la direction générale ne se soumet pas aux exigences, des règlements généraux de l'alliance, nous demanderons aux autorités compétentes d'appliquer les sanctions prévues dans la constitution, c'est-à-dire, une poursuite en justice pour non-respect de règlements généraux d'une association légalement constituée.

En terminant, nous réaffirmons notre déception quant à la position de la direction de l'Université vis-à-vis des étudiant(e)s canadiens(ne)s ou immigrant(e)s reçus(e)s et nous espérons que ce malaise se dissipera dans les plus brefs délais.

Un groupe d'étudiants, membres de l'alliance, originaires de Canada, Tunisie, Maroc.

Assemblée générale de l'Association des étudiants des Sciences de l'Éducation de l'Université de Moncton le mercredi 14 septembre 1983 à 11:45 à l'auditorium des Sciences de l'Éducation (A119E). Nous discuterons de la possibilité que la faculté des Sciences de l'Éducation se retire temporairement de la Fédération des Étudiants (F.E.U.M.) suite aux événements de cet été (entente Kacho). Ta présence est nécessaire.

Le conseil étudiant

VITA NUTRITION



Aliments Naturels • Natural Foods

Pain frais
Croissants

Vitamines
Herbes

Cosmétiques
126 rue Archibald, N.-B.

LE MONDE

Et si l'O.L.P. reconnaissait Israël...

A l'occasion de la conférence internationale sur la Palestine qui vient de se tenir à Genève au "Palais des Nations", le Front a jugé utile de reproduire un article paru à "La Tribune de Genève" du lundi 29 août 1983.

Nous espérons que cela aidera à la compréhension d'une malédiction qui s'est abattue sur une région communément appelée la Palestine.



Pourquoi l'O.L.P. n'a-t-elle jamais franchi le pas décisif qu'aurait représenté sa reconnaissance du fait israélien? De quelque côté qu'on retourne la question - et quelle que soit la sympathie que peut inspirer la cause palestinienne -, ce refus est l'une des causes essentielles du blocage persistant du conflit israélo-arabe.

Question donc fondamentale même si elle n'est pas toujours posée avec objectivité, reconnaît Alain Gresh, un journaliste français, né au Caire. Il tente d'y répondre dans un livre excellent, consacré à l'"O.L.P. Histoire et stratégies", et sous-titré de façon significative, "(Vers l'Etat palestinien)" (1).

Orientaliste et arabiste de formation, il a longuement interrogé les textes, notamment arabes et palestiniens, décollant patiemment les innombrables résolutions, discours et déclarations de l'Organisation de Libération de la Palestine. La lucidité de son analyse et le sérieux de son étude font de son ouvrage un instrument de travail indispensable pour l'observateur du conflit israélo-arabe désireux de dépasser les positions de pure propagande des deux camps.

Les Juifs à la mer...

La position de l'O.L.P. a en fait passablement évolué au cours de sa tumultueuse histoire qui



Yasser Arafat
Président de l'O.L.P.

se confond avec celle, tragique et tourmentée, du Moyen-Orient. Avant la guerre de Six Jours, il n'était pas question d'"Etat palestinien"; il s'agissait seulement de récupérer une "terre arabe usurpée". C'était l'époque où Aïmed Choukry, alors président de l'organisation, parlait volontiers de jeter les Juifs à la mer... La guerre de 1967, en mettant à nu la faiblesse dramatique des régimes arabes, devait donner naissance à un nouveau concept: "l'Etat démocratique palestinien où Juifs, musulmans et chrétiens coexisteraient pacifiquement"; la notion de nation israélienne était toujours nie, mais les habitants Juifs de Palestine se voyaient concéder des droits acquis du seul fait de leur présence.

Un mini-Etat

Précédée du "Septembre noir" et de l'expulsion de l'O.L.P. de Jordanie - cela à la suite de très sérieuses erreurs d'appréciation de sa direction - la guerre d'octobre 1973 remet en quelque sorte les pendules à l'heure. L'O.L.P. revendique sa place à la Conférence de paix (bien vite avortée) de Genève, elle est reconnue par le Sommet arabe de Rabat comme unique représentant du peuple palestinien et Arafat est reçu en trompe à l'Assemblée générale de l'ONU de 1974. Priorité est alors

donnée à l'option diplomatique, tandis qu'apparaît l'idée d'un "mini-Etat", soit "un pouvoir national sur toute partie, si petite soit-elle, évacuée de la Palestine".

Mais le voyage du président Sadate à Jérusalem, les Accords de Camp David et le traité de paix égypto-israélien rejettent l'O.L.P. dans le camp du refus. On connaît la suite: l'opération "Paix Galilée" et l'intention avouée de Menahem Begin de détruire une fois pour toutes l'O.L.P., le siège de Beyrouth, la dispersion aux quatre coins du monde arabe des commandos palestiniens...

Reagir plutôt qu'agir

Tout au long de cet itinéraire, l'O.L.P. navigue le plus souvent à vue, au gré des événements, mais sans jamais prendre vraiment l'initiative de peser sur leur cours. Comme le constate Alain Gresh, la centrale palestinienne est moins une organisation d'action que de réaction. Cela s'explique par la complexité de ses structures internes et la diversité de ses courants, son écartèlement entre les régimes arabes et leurs intérêts souvent divergents et aussi le rejet intransigeant de ses gouvernements israéliens successifs de toutes les offres - souvent voilées - les invitant à dialoguer.

On en revient donc à la question initiale: et si l'O.L.P. avait reconnu explicitement le fait israélien, abattant ainsi cette fameuse "ultime

carte", dont ses dirigeants ont souvent fait mention mais généralement entre quatre yeux devant des interlocuteurs occidentaux? Confronté à un dilemme assez similaire, un autre mouvement national de libération, le mouvement sioniste avait su faire preuve de "réalisme" en acceptant le plan de partage de la Palestine de 1947 bien qu'il restât très en deçà de ses espoirs et de ses objectifs.

L'aveu d'Arafat

"Nous n'avons jamais su expliquer notre cause aux Israéliens, nous n'avons pas compris la mentalité israélienne, avait reconnu avec une remarquable franchise Yasser Arafat interpellé à la Conférence de Beyrouth. En outre, poursuivait-il, nous ne disposons pas de compétence dans le domaine de l'information pour transmettre nos idées aux habitants d'Israël."

Dédié à Issam Sartout et à Henri Curiel "morts pour que vivent les peuples palestiniens et israéliens", ce livre comblerait-il ce défaut de dialogue d'information alors que, comme l'affirme son auteur, "l'O.L.P. se trouve aujourd'hui au pied du mur (et que) toute attente d'initiatives extérieures risque de lui être fatale?"

André NAEF

(1) Editions SPAG-Papyrus, Paris
201 pages au Monde du 2 août 1982

"DE MADRAN A MANAGUA"

Un voyage au pays des sandinistes
A lire dans le 5e numéro (sept/83)
du Bulletin Progressiste Adien

Points de vente:

Librairie Acadienne,
Vita Nutrition, La Brunante,
Ed Submarine, Reid Tobacco Store

LA LIBERATION DE L'AFRICAINE

(SHS) C'est un symbole de l'Afrique traditionnelle, cette heure de la minigroce décaissée, les longues heures de graines à coup de pilon, qui va peu à peu disparaître, grâce à des scientifiques canadiens. Mise au point au Centre national de recherches du Canada, cette découverte mécanique remporte actuellement de grands succès à l'échelle industrielle ou semi-industrielle dans plusieurs pays africains. Rapides dures à cuire, les grains des céréales et les grains des légumineuses tropicales ne résistent plus à la machine à vapeur, d'où on a même créé une version "mini" pour traiter individuellement les petits sacs de quelques kilos apportés par les villageois.

CKUM-MF bilan estival

Je désire par la présente vous faire part des activités qui ont eu lieu lors du premier été de diffusion sur bande MF de la radio étudiante à vocation communautaire CKUM.

Du côté projet d'été, il est possible suite aux différentes subventions reçues de répartir l'exploitation estivale en trois temps.

Dans un premier temps, suite à une demande gouvernementale, jumelée à des pressions judicieusement appliquées, nous avons reçu du gouvernement fédéral une subvention servant à employer 5 étudiants pour une période de 14 semaines d'une valeur approximative de 13 500 \$. Les cinq employés ont été sélectionnés parmi une quinzaine de postulants par un comité spécialement formé pour l'occasion. Les cinq candidats choisis ont été: Lise Bastarache, technicienne à l'information; Denis Richard, technicien à la programmation; Serge Roberge, technicien; Raymond Quirion fils, technicien aux finances; et enfin votre communicateur, Vincent Léger. Le projet débuta le 9 mai 1983 et des tâches bien précises, inscrites dans la demande de subvention, étaient à accomplir. Ce qui inclut bien sûr la tâche de poursuivre la mise en ondes sur bande MF au 105,7 offerte depuis octobre 1982; ce qui, du départ de la plupart des étudiants a été une tâche plutôt difficile à accomplir en elle-même.

Par ailleurs, c'était à compter du 4 mai 1983 que CKUM présente sa nouvelle programmation à la population de Moncton et des environs. La programmation a été réduite à ce nombre de 12 heures et demie à 80 heures et demie, ceci évidemment en raison du départ de la majorité des étudiants.

Le besogne à abattre était donc de taille, déjà si l'on considère seulement les heures de surveillance, le fardeau est très considérable.

Malgré tout, le travail accompli se compare avantageusement à ce qui a été fait lors des étés antérieurs même si l'on sait que dans les années passées, il n'y avait pas 80 heures de programmation MF à diffuser.

Afin de prouver mes affirmations, voici quelques faits du côté de l'information, un effort très remarquable, été fait afin de rejoindre les groupes communautaires. En effet, tous les organismes à la région de Moncton ont été contactés et invités à exprimer via leur média communautaire. Du côté technique, l'entretien et la réparation des appareils s'est fait de façon enthousiaste. De nombreuses améliorations ont été apportées: elles se résument par une économie budgétaire pour CKUM et par un meilleur rendement des animateur(trice)s. Du côté programmation, les quelques 40 animateurs ont diffusé leurs émissions hebdomadaires. Un nouveau style de journal de route a été mis sur pied, et enfin, le technicien de la programmation a été notre délégué aux congrès mondial des radios de type communautaire qui s'est tenu à Montréal au début d'août.

En finance, le technicien devait faire la tenue des livres et du projet qui nous employait ainsi que du budget de la

radio. Des prévisions budgétaires ont été présentées pour la période estivale et pour l'année financière 1983-84.

En ce qui a trait au marketing, un autocollant qui reflète les couleurs de CKUM-MF a été finalement réalisé. Cet autocollant universitaire que vous avez peut-être déjà en votre possession; sinon, il vous le faut au plus tôt. Un vidéo promotionnel a été réalisé également afin d'inciter la population à s'intéresser aux activités de CKUM-MF.

Voilà évidemment un très bref tableau des activités estivales 1983 de CKUM. D'après cette description succincte, il faut avoir l'impression que tout aurait semblé avoir fonctionné sur des roulettes; toutefois, nous savons que la vie est rarement si facile et que des anicroches surviennent sporadiquement. Je vais donc vous brosser un tableau un peu plus sombre non pas pour faire dominer les insuccès vécus les uns ou les autres mais bien pour éclaircir les faits assombrés, s'il y en a.

Durant la période estivale, un événement malheureux d'importance s'est produit. Nous avons découvert que le directeur général en place n'était pas suffisamment responsable et que ses actions n'étaient pas recommandables pour un poste où le sens de

la responsabilité est de mise. Une surveillance étroite de ma part dès ce moment a été exercée et les démarches appropriées ont été apportées.

Des problèmes internes ont surgi entre différents employés suite à cette malencontreuse aventure mentionnée au paragraphe précédent. Ceci du pur effet, vous pouvez vous en douter, d'importuner le fonctionnement des activités régulières.

Tout cela mis à part, dans un deuxième temps, et ce pour une période de 8 semaines, le gouvernement provincial nous a octroyé des fonds pour employer deux étudiants. Le comité de sélection porta son choix sur Marie-Claude Dugas à la programmation-projection et Michel Theriault à l'information.

Enfin, dans un troisième temps, afin de poursuivre les activités jusqu'à la fin de la période estivale une nouvelle subvention a été reçue du gouvernement fédéral puisque le

projet qui débuta le 9 mai n'avait qu'une durée de 14 semaines, se terminant le 12 août. Par conséquent, trois nouveaux étudiants ont été employés s'occupant de la programmation, de la finance et de l'information.

D'autre part, un stagiaire allemand de l'Aiscé (Association internationale des sciences économiques et commerciales) apportait une certaine collaboration aux activités estivales de CKUM.

En terminant, je désire remercier tous ceux et celles qui ont participé à la mise en ondes de CKUM-MF pour l'été 1983.

L'expérience acquise au cours de ce premier été de diffusion MF a été mémorable et pourra sûrement servir comme ballise aux administrateurs futurs de la CKUM-MF 105,7.

Vincent Léger
Président des
Media Académiques
universitaires Inc.

Exposition à la Galerie d'art
de l'Université de Moncton

31 août - 12 septembre 1983

Estampes contemporaines bulgares - circule par le programme international des Musées nationaux du Canada, cette exposition regroupe les œuvres de quatre artistes bulgares soit: Stoyan Stoyan, Stoyan Tzanov, Stoyan Stoyanov et Ventsislav Ventsislav. Une riche tradition folklorique inspire le graphiste de talent et le professeur Vassil Zaharieff qui lance l'art graphique moderne en Bulgarie, son langage traditionnel expressif. La plupart des graphistes bulgares renommés comptent parmi ses élèves.

Expo - "Estampes contemporaines bulgares"
Légende aux fortes par Stojmen Stojmen



Bonjour,

La radio étudiante à vocation communautaire CKUM, entreprendra bientôt son deuxième automne de diffusion sur bande MF. CKUM a besoin d'une participation de pouvoir offrir un service de qualité. Que ce soit pour animer une émission pour aider au niveau technique, ou encore, pour occuper un poste de direction, viens nous rencontrer au 159 Massey Ave. (l'étage) en arrière de Tallion, ou encore téléphone nous au 856-4485.

CKUM-MF, pour une expérience enrichissante!

HEURES DE PROGRAMMATION À COMPTER DU 14 SEPTEMBRE, DIMANCHE
AU JEUDI, 8h30 - 0h00, ET VENDREDI ET SAMEDI 8h30 - 02h00.

OUVERTURE
BENTOT



Ce que vous ne trouverez pas ailleurs, on vous le procure

339, rue Mountain Moncton, N.-B.

Lise Bastarache
Directrice de l'information

Un compte rendu du Président

Le vent dans les voiles pour une autre année universitaire. Le texte qui suit est un résumé des activités de la Fédération des étudiants au courant des mois d'été. J'espère éclaircir certains points.

Notre constitution indique clairement que nous devons "fournir aux étudiants de l'Université de Moncton des services matériels, intellectuels, culturels, moraux, professionnels et physiques en vue de leur bien-être individuel et collectif favorisant chez eux le sens de la responsabilité et de la collaboration" et nous devons toujours avoir cette optique comme objectif idéal en ce qui concerne notre rôle comme Fédération des Étudiants.

Comité consultatif du ministère de la jeunesse des loisirs et des ressources culturelles.

Pendant les mois d'été, mes attaques ont souvent été livrées auprès du gouvernement provincial pour son inactivité et son manque de sensibilité à la cause des étudiants universitaires de cette province. Certaines de mes attaques ont été publiées et diffusées dans différents médias d'information.

Pour sa part, le gouvernement provincial dans son plan de restrictions budgétaires avait modifié le système de prêts et bourses. Ces modifications amenaient des réductions considérables. De plus, leur promesse de consultation avant une telle action n'avait été respectée d'aucune manière.

Les items suivants avaient été touchés: les bourses d'étude, frais de logement, livres et

matériel, frais de transport, contribution des parents, frais de graduation, dactylographie, stage et thèse. Il me semblait absurde que de tels changements aient été imposés sans consultation; alors, j'ai essayé d'expliquer le raisonnement derrière mes attaques.

Des résultats sont obtenus le 20 juillet je reçois une lettre m'invitant à siéger sur le "comité consultatif de l'aide aux étudiants". Mon rôle est de réexaminer et d'évaluer le programme d'aide aux étudiants du point de vue de son efficacité dans la réalisation des objectifs fixés, de voir l'impact de la jeunesse et des loisirs en ce qui concerne les aspects de la politique du programme, qui pourraient faire l'objet de modifications lors de l'élaboration du programme d'aide aux étudiants à l'avenir.

La réunion eut lieu le 12 août à Fredericton. Nous avons réussi à apporter certaines modifications au programme, mais je reste inquiet face à l'avenir.

Photocomposeur

Après avoir été mandaté au mois d'avril dernier pour mettre en place un département permanent de la photocomposition, l'exécutif et en particulier Peter Young, a réussi, mais non sans difficultés. Le défi était de remplir le poste de directeur(trice) du département. Les définitions de tâches étaient assez vagues. Premièrement, ce poste demandait une compétence particulière pour l'opération de cette machine. De plus, la vente de publicité était une condition pour l'autofinancement du département; alors, ceci impliquait que la personne choisie devait posséder des connaissances des deux langues, savoir utiliser une justificatrice et avoir la capacité de vendre des contrats. La tâche de trouver une personne ayant toutes ces aptitudes n'était pas facile, mais avec la

persistance et le travail continu de Peter, la directrice permanente était à l'oeuvre dès le début août.

La mise en place de ce département termine une période de cinq ans d'inactivité de la part de la Fédération. Je constate quand même que le département va exiger beaucoup d'investissement initial de la Fédération, mais les chances d'en retirer des profits sont bonnes si le département est bien géré.

Kacho

La décision la plus importante et la plus controversée de l'été fut sans doute l'examen et l'acceptation de l'entente de coopération des Étudiants de l'Université de Moncton. Depuis un certain temps, le Kacho était devenu sujet de conversation: ingérence, vol, permis de boisson, manque de décor, les moins de 19 ans, etc.

D'ailleurs, le Kacho devait comparaître devant la commission des licences, et permis d'alcool du Nouveau Brunswick pour la suspension de notre licence en raison de plusieurs incidents survenus au courant de l'année universitaire 82-83 et on nous a indiqué que le Kacho n'aurait probablement pas été autorisé à fonctionner au mois de janvier 1984.

Le temps était venu de tourner la page, mais personne n'aurait pu prévoir ce qui devait se passer. Dès le mois de janvier, on faisait pression pour que le service de bâtiments et terrains améliore le Kacho en assumant les coûts de certaines réparations qui étaient devenues pressantes: meubles, électricité, ventilation, décor et autres. Mais rien ne fut accompli pendant les négociations du Centre social. En avril, il était certain qu'après le résultat du référendum, notre fédération ne risquait pas d'ouvrir ses portes en septembre,

même en étant optimiste. Alors, que faire? Pour sa part, le service de bâtiments et terrains n'était pas prêt à verser une somme d'argent décent pour rénover le club, affirmant que le Kacho avec son volume ne pouvait pas supporter de verser une somme étant donné que le club paie seulement \$1 par année pour son loyer et que pour contribuer aux réparations, le Kacho devait faire un emprunt bancaire.

Il ne me semble pas normal qu'il n'y ait aucun indice qui nous dit que le Kacho n'ait jamais fait un profit, sans pour dire qu'un club étudiant doit viser des profits, sans pour dire qu'il s'autofinancé, sans même parler de continuité, car il me semble que le terme n'existe pas dans l'organisme étudiant.

Alors, après avoir fait pression et même lobbyé (sans doute un terme courant dans l'actualité seulement), l'administration de l'Université nous propose une formule standard qu'ont d'autres campus, c'est-à-dire une corporation indépendante qui gère et surveille sur les activités sociales. La formule qui a été acceptée se présente comme suit: un conseil d'administration avec neuf étudiants, quatre personnes nommées par l'administration et deux personnes nommées par le bureau des anciens et amis; avec un conseil d'exécutif comprenant cinq personnes sur lequel les trois parties doivent être représentées. Le conseil est plein. La réaction de l'exécutif était mixte. Comment réagir et délibérer pendant la période d'été?

Une réunion du conseil d'administration était prévue pour le 18 juin et vous savez sans doute que la discussion visait le Kacho. A ce moment-là, le conseil n'appuyait pas l'entente proposée, mais l'avenue était ouverte: des modifications et des changements à cette entente furent apportés.

durant la rencontre d'été entre l'exécutif de la Fédération et le recteur de l'Université.

Plusieurs concessions furent gagnées et il appartenait maintenant au conseil d'administration de prendre position. Après consultation avec le président d'assemblée qui me suggéra la procédure, une conférence téléphonique fut organisée pour débattre sur ce sujet.

Le résultat de cette réunion spéciale fut l'acceptation de l'entente par le conseil d'administration, mais la décision sans précédent fut difficile dans son application.

Je ressens pour ma part une certaine inquiétude et je reste sceptique face à cette nouvelle corporation, mais j'espère qu'elle fera ses preuves pendant les mois à venir.

Conclusion

Si l'on discute le principe "bien-être individuel et collectif favorisant chez eux le sens de la responsabilité et de la collaboration", ceci implique que nous devons coopérer ensemble pour arriver à une solution collective. Mais souvent les tâches de l'exécutif sont si vagues et larges, qu'il peut y avoir des dilemmes des étudiants.

D'ailleurs, le conseil d'administration a souvent ce problème de quoi l'empêche d'atteindre ses objectifs.

La seule possibilité de s'en sortir est d'en discuter ensemble pour atteindre un but qui sera favorable à tous.

Pierre Landry



LE PENTAX MX



Un superbe reflex mono-objectif 35mm de type professionnel

- Très compact et ultra-léger
- Boîtier moulé sous pression entièrement en métal
- Affichage de la valeur d'ouverture du diaphragme et des vitesses d'obturation dans le viseur
- Mesure rapide et précise grâce à une photodiode à l'arrière de galium
- Réglage de la profondeur de champ
- Circuit électronique très efficace
- Vaste gamme de plus de 40 objectifs SMC Pentax
- Dispositif d'entraînement motorisé, enregistreur de données et une foule d'autres accessoires

PENTAX
MLX

Reid's Photo Centre

Bienvenue aux étudiants

Rabais pour étudiants sur l'équipement photographique et l'équipement de chambre noir

881, rue Main, Moncton 855-4390

CULTURE

MONCTON (SRP) - Le Musée acadien du Centre universitaire de Moncton présente du 23 septembre au 13 novembre l'exposition "De l'œil au cerveau". Cette exposition est rendue possible grâce au Centre des Sciences de l'Ontario.

Pendant des siècles, l'œil a été l'élément le plus essentiel à la survie de nos ancêtres. Sans remonter jusqu'aux primates, que l'on songe tout simplement aux premiers colons, aux Amérindiens, dont l'acuité visuelle permettait de voir formes et mouvements à des kilomètres de distance.

Aujourd'hui, nous vous présentons "De l'œil au cerveau". Cette exposition utilise les technologies les plus au point afin que le visiteur connaisse des expériences inattendues et colorées.

Par le biais scientifique, on apprend d'abord le fonctionnement des principales parties de l'œil. Puis on comprend rapidement que l'œil n'est pratiquement rien sans le cerveau.

Le visiteur s'émerveillera devant ce grand mystère qu'est le sens de la vue; avec deux yeux, nous voyons un seul champ visuel. Le temps des cyclopes est révolué. Et c'est notre cerveau lui-même qui traite instantanément tous nos stimuli visuels.

Chacun pourra manipuler une maquette grandeur nature du cerveau humain. Cependant, la texture de ce cerveau de caoutchouc ressemble assez peu à notre matière grise qui aurait plutôt la consistance d'un fromage à la crème.

On dit souvent que chaque être humain a sa propre vision du monde, et rien n'est si vrai. Que voyez-vous dans les images de cette exposition? Pourquoi votre copain ne perçoit-il pas la même chose? Comment explique-t-on le daltonisme? A ce

sujet, un liot consacré à "La sensation de couleur" offre la possibilité de faire soi-même un test rigoureux sur ses perceptions colorées. Mais attention: cela ne remplace pas une visite chez l'ophtalmologiste!

La science, l'art, la technologie, tout se touche et c'est la relation œil-cerveau qui crée ces réalités. Par exemple, l'illut intitulé "Voir l'impossible" prouve bien qu'il existe dans le monde des impossibilités devenues possibilités sous la plume d'un artiste. Les illusions d'optique de tout genre permettent d'établir des comparaisons entre ce qui est et ce que l'on croit voir.

Un autre liot vous invite à "Tracer l'étoile". Jeut fort simple, direz-vous. Mais il s'agit en fait d'une expérimentation de la coordination œil-cerveau-main. Faites-en l'essai! Vous verrez!

Une autre expérience à ne pas manquer est celle de l'image persistante. L'oiseau rouge hors case, l'oiseau vert à l'intérieur constituent une façon de capter l'une des multiples facettes du phénomène de la vue.

A propos, savez-vous qu'il a fallu environ 350 ans à l'être humain pour trouver le bon moyen de faire tenir convenablement une paire de lunettes sur le nez?

Et malgré les recherches les plus poussées, on réalise aujourd'hui qu'on ne sait toujours pas ce que le cerveau "voit" exactement.

Le masque n'est pas encore levé.

Heures de visite:

mardi - vendredi: 12h30 à 16h30

mercredi soir: 19h à 21h

samedi - dimanche: 14h à 16h

lundi - fermé

Le Ciné-lundi vous est accessible tous les lundis durant la saison régulière à 20 hrs. "L'ENTREE EST LIBRE"

Règlementation:

\$2.25 étudiants
\$3.75 non-étudiant
Exigence:

National pour la bonne marche des sciences de pro-

jection, on demande une ponctualité rigoureuse et un silence absolu durant la représentation. Il est interdit de fumer, de manger et de boire dans la salle.

Ciné-Campus a un bureau au 407 Taillon et le numéro de téléphone est 858-4161.

LOUIS DE FUNES MICHEL GALABRU

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES



Ed's Submarine

Coin Archibald / Mountain Rd.
Livraison sur campus \$1.00

854-0884

jardin bavarois
avec le groupe

TAKSI

quand: vendredi 16 septembre 1983
où: aréna Jean-Louis Lévesque
heure: 20:30h
prix: \$2.50 étudiants / \$4.00 19 ans et plus

Billets en vente le midi dans toutes les facultés

Venez vous-en: ça grouille alors on se grouille

EMPLOI

Activités-Jeunesse, l'association provinciale oeuvrant auprès de la jeunesse acadienne, requiert les services d'un(e) vendeur(euse) de publicité pour le journal "Le Mashquou".

Fonctions:

Sous l'autorité de la directrice de l'information, cette personne est responsable de la vente d'annonces publicitaires pour la publication d'un mensuel à raison de huit (8) numéros pour l'année scolaire 83-84.

Exigences:

Personne fortement intéressée à la vente et à la promotion;

Bonne connaissance du français, capacité d'organisation, de planification et de recherche.

Salaire:

A commission d'après un barème de ventes.

Emploi:

Temps partiel équivalant à 40 heures par mois

Durée de l'emploi:

Octobre '83 à mai '84.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter:

Agathe Arsenault
Directrice de l'information
Activités-Jeunesse
700, rue Main, Suite 208
Moncton (N.-B.)
E1C 1E4
Tél.: 382-1926

CINÉ CAMPUS....

Projection:

20 heures
local 163.
Faculté des sciences infirmières

Pour la saison 83/84, le Ciné-Campus est vous est présenté grâce à la collaboration de l'Office National du Film et du Ciné-Campus de l'U de M.

Le Ciné-Campus est une activité du Service des Loisirs Socio-Culturels, qui relève des Services aux étudiants. Le Ciné-Campus est subventionné par le Centre universitaire de Moncton et les conseils étudiants des facultés et écoles.

13-14-15-16-17-18 septembre

Louis de Funès, que l'on vient de voir en fin d'année dans "La soupe" aux choux" endossait l'uniforme de la maréchaussée pour la septième fois, et donnera ainsi une suite aux aventures du personnage imaginé par Richard Balducci. Le producteur, Gérard Belyout a à nouveau réuni la même équipe et à toutes les chances de réaliser à nouveau un des meilleurs scores de l'année à venir. Pour mémoire, Le gendarme et les extra-terrestres avait totalisé la plus forte recette distributeur 79 de tous les films français et étrangers sortis avec 337 000 000 FTTCI. Pour ce nouvel épisode, "Le gendarme et les gendarmettes", Jean Girault respectera sans doute, suivant la tradition, la règle d'efficacité du cinéma comique, qui repose d'abord sur les images, d'où une multitude de gags visuels, immédiatement accessibles à tous les publics. La maréchaussée est en émoi, on annonce l'arrivée de renfort, mais n'importe quel renfort: quatre gendarmettes débarquent dans leur vie; si en plus elles sont jeunes et jolies! Aux côtés de Louis de Funès, on retrouvera Michel Galabru.

Connaissez-vous la Co-op?

Salut tout l'monde

On espère que vous êtes tous en pleine forme, car nous autres, la Coop étudiante, nous sommes en forme pour commencer une autre année avec plein d'énergie à mettre dans la Coop. On espère bien que vous serez avec nous autres pour la continuité de la coop. Cela fait maintenant 1 an que la coop fonctionne et cela grâce à tous ceux et celles qui nous ont aidé, nous sommes fiers des résultats jusqu'à maintenant. On essaie de rendre le plus de service possible à tous, nous sommes ouverts à toutes vos suggestions. Venez faire un tour, même seulement un 5 minutes pour voir qu'est-ce que c'est la Coop étudiante. C'est pour vous autres.

Venez à l'ouverture le 12 septembre. Nous sommes là. Au sous-sol de Tailion près du Kacho.

"Être membre"

Aidons-nous à nous donner des meilleurs services, anciens(es) et futurs(es) membres de la Coop.

En achetant la carte de membre au coût de \$5 pour les étudiant(e)s et de \$8, pour non-étudiant(e)s et en faisant un deux heures de bénévolat par mois, un rabais de 10% sera attribué sur toute marchandise.

Si tu es intéressé(e) à devenir membre de la

Coop et que tu es prêt(e) à faire partie des différents comités, alors n'hésite pas à venir nous voir.

Les comités vont du comité de la caisse, au comité de publicité, en passant par celui de la consignation des articles usagés, sans oublier celui de l'approvisionnement et celui de l'entretien.

Un rabais de 10% plus des bas prix égale de bonnes économies. Tous les membres et les non-membres sont les bienvenus(e)s.

Plusieurs services sont offerts présentement à la Coop tels que:

- service "départeur" qui comprend des articles de pharmacie, un service d'épicerie.

- service "artisanat" pour ceux où celles qui font de l'artisanat: cuivre, suède, macramé, peinture, dessin, etc. et qui sont intéressé(e)s à vendre leurs articles.

- service "La tabagie" qui contient divers petits articles.

- service "aliments naturels" qui comprend une vente d'aliments en vrac. Aussi la possibilité d'acheter en groupe

- service "bric à brac" pour ceux où celles qui veulent vendre divers articles.

- service "au frais" pour les rafraîchissements.

- service "livres, disques et vêtements usagés"

Livres

Veu-x-tu rendre service à un confrère ou une consœur et économiser de l'argent sur le coût de tes livres? Alors viens donc nous voir à la Coop. On a des livres usagés à vendre qui pourraient bien faire ton affaire.

Oups! J'oubliais, on t'offre aussi la possibilité de vendre tes propres livres. Pourquoi payer plus cher!

Groupe d'achat

Pour les intéressés, il y aura une réunion le mardi 13 septembre à 19h à la Coop pour acheter des aliments naturels en groupe. Un bon moyen d'économiser.

CAUSETTE INTERESSANTE

Venez déguster lors de notre première journée d'ouverture un bon café où une tisane avec des beignes et cela durant toute la journée. "C'est gratuit".

Des tables et des chaises seront installées à l'entrée de la Coop pour bavarder.

Heures d'ouverture

lundi: Journée d'ouverture de 11h à 16h

mardi: de 11h30 à 14h30

mercredi: de 11h30 à 16h00

jeudi: de 11h30 à 14h30

vendredi: de 11h30 à 16h00

Elda Savole

Présidente de la CAEUM

Postes ouverts

Le Service aux étudiants lance une autre saison d'ateliers à caractère socio-culturels. Ils seront donnés pour les étudiants et par des étudiants.

C'est le temps pour ceux qui ont les compétences pour animer des ateliers suivants, de venir au Centre d'Emploi afin de vous inscrire au concours avant le 14 septembre.

On cherche des animateurs pour les ateliers de:

- guitare
- tricot
- à tire-à-farc
- yoga
- couture
- batik

Au plaisir de vous renseigner

JOHANNE HUOT

Responsable des ateliers
Bureau: 4087 (858-4161)

Sac trouvé

Un sac contenant des couvertures et oreillers. Si ce sac vous appartient, veuillez le réclamer au bureau de la Sécurité-Local 172, édifice Tailion ou téléphonez 858-4100.

Bottin 83-84

Pour ceux et celles qui voudraient que leurs noms, adresses et numéros de téléphone n'apparaissent pas sur l'Édition 83-84 du Bottin, veuillez le signaler par écrit au Directeur du Bottin, a/s Maison de la F.E.U.M. (derrière Tailion) et ce, avant le vendredi 16 septembre à 16h00.

Poste à combler

Les Media Académiques universitaires Inc. est à la recherche d'un ou d'une:

Directeur(trice) Générale(e) pour la radio CKUM-MF 105.7
Définition des tâches

Le (la) directeur(trice) générale(e) est responsable des affaires courantes de la corporation. Plus spécifiquement, il (elle) devra être en mesure d'assurer une coordination générale des activités de CKUM-MF ainsi que de créer un esprit qui sera propice à l'implantation d'un bon climat de travail. Il (elle) devra aussi exécuter toutes les tâches qui lui seraient attribuées par le conseil d'administration.

Condition d'éligibilité:

Tout(e) étudiant(e) qui a versé à la Fédération des étudiants de l'université de Moncton Inc. la cotisation annuelle.

Le (la) directeur(trice) sera élu(e) lors d'une réunion extraordinaire des Media académiques universitaires inc. le 22 septembre 1983. La durée du mandat sera de un an.

Une bourse de mérite est aussi reliée à ce poste. La période de mise en candidature débutera le lundi 12 septembre pour se terminer le 21 septembre 1983. Veuillez faire parvenir votre mise en candidature accompagnée d'un curriculum vitae à:

Poste de Directeur(trice) Générale(e)
a/s Vincent Léger
CKUM-MF
Maison des Étudiants

Poste à combler

Ouverture des postes de direction. Les postes suivants sont présentement ouverts et sont offerts à tout(e) étudiant(e) inscrit(e) à temps plein au C.U.M.

La période de mise en candidature est du 12 au 22 septembre 1983 à 18h00.

- Directeur(trice) du marketing
- Coordinateur(trice) de la production
- Directeur(trice) de la musique
- Directeur(trice) et adjoint en technique
- Directeur(trice) et adjoint en technique
- Vendeur de publicité
- Directeur(trice) de la programmation

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter, soit en venant au 159 Massé (anneau Tailion), soit en téléphonant au 858-4485.

Voici donc votre chance de vous impliquer dans un organisme étudiant et d'y acquérir une expérience tout à fait remarquable qui vous sera sûrement profitable lorsque vous serez sur le marché du travail.

Veuillez adresser vos mises en candidature au:

Comité de sélection
a/s Vincent Léger
Maison des Étudiants
CKUM-MF

Annonce

La Discothèque-Mobile

Service de disco-mobile pour soigner rock-disco-heavy-rétro-social-spécial, etc...

Sonorisation de spectacles avec éclairage

Téléphone: 854-0318

André Provencher
et Maré Leblanc

PLACE CHAMPLAIN

Moncton, N.-B.

854-0308

Lucy Rubin

Sports Universitaires

SAR informe

Le Service des activités récréatives (S.A.R.) est le parrain de toutes les activités récréatives offertes aux étudiants du Centre universitaire de Moncton.

L'objectif principal du S.A.R. est d'encourager et de faire participer la masse étudiante. Afin d'atteindre celle-ci, les activités sont offertes selon le besoin et la demande des étudiants. Nous nous permettons de modifier, d'annuler ou d'inventer des règlements, de contrôler la durée des parties, de modifier le nombre de joueurs permis etc., tout cela afin que l'étudiant puisse s'identifier et s'épanouir pleinement dans les activités offertes.

Nous vous offrons trois volets: le secteur compétitif, le secteur récréatif et le secteur éducatif. Ces trois volets nous permettent d'offrir des cours d'initiation,

des activités sur un plan récréatif et des activités compétitives.

De nos jours, les gens prennent de plus en plus conscience de leur santé. L'activité physique est le moyen par excellence de prévenir des blessures, de maintenir un poids adéquat et de pouvoir donner des bonnes journées de travail et d'étude. Soyez de la masse et participez aux activités du S.A.R.

Balle molle - Faites vite

Le tournoi de balle molle aura lieu du jeudi 15 septembre au samedi 17 septembre.

Le tournoi est ouvert à tous les étudiant(e)s et au personnel du Centre universitaire de Moncton.

La date limite d'inscription est le mardi 13 septembre à 16h30 au local 204 du CEPS. Sur l'heure du midi, lundi et

mardi, un kiosque sera installé au CEPS pour recevoir les inscriptions.

On peut s'inscrire par équipe, au coût de 5,00\$ ou individuellement dans les différentes catégories: masculine, féminine et mixite (minimum de 5 filles).

La réunion des capitaines se tiendra le mercredi 14 septembre à midi au local 250 du CEPS. Il est important que tous les capitaines soient présents pour y recevoir l'horaire et les règlements des mains du responsable Denis Durepos.

Ceux et celles intéressés(e)s à agir comme arbitre durant le tournoi doivent s'inscrire au local 204 du CEPS et assister à la réunion du jeudi 15 septembre au local 250 du CEPS, à midi. Émile Gallant est le responsable.

Tournoi de hockey

Pour la première fois, les 30 septembre, 1er et 2 octobre, le SAR organise un tournoi de hockey, avec les règlements "gentil-homme" pour les étudiants et le personnel du CUM à l'arrière Jean-du CUM à l'arrière Jean-Louis Lévesque, acceptées au tournoi simple élimination avec consolation.

Les premiers arrivés, les premiers inscrits. Le coût est de 10\$ par équipe et la date limite est le 25 septembre au local 204 du CEPS.

La réunion des capitaines est prévue pour le 26 septembre au local 266 du CEPS à midi.

Arbitre au hockey

Une réunion pour les intéressés est prévue le 20 septembre au local 226 du CEPS à midi. Il y a possibilité de certification nationale lors de la prochaine clinique.

Cette année, l'Université de Moncton sera représentée dans huit sports au sein de l'Union sportive universitaire de l'Atlantique (ASIA).

Une fois de plus, le hockey, le volley-ball masculin et féminin sont les disciplines prioritaires cette saison. L'U de M rencontrera l'ASIA en gymnastique artistique masculine, au hockey sur gazon, cross-country, en athlétisme et au soccer.

La première équipe à plonger dans le feu de l'action est celle du hockey sur gazon. Elle a entamé la saison le 11 septembre à Fredericton et a fait face aux représentantes de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Un retour qui sera, sans aucun doute, apprécié par les amateurs de "football européen", le soccer. Les Aigles Bleus disputeront à partir du 16 septembre, en accueillant les Huskies de St-Mary's, un calendrier de 12 parties.

En cross-country, les coureurs vêtus du bleu et or, rencontreront leurs adversaires le 1er octobre à Halifax. Le volley-ball masculin et féminin, deux équipes en pleine reformation, feront leurs premières parties entre la mi-octobre et le début novembre.

Nos "glorieux", l'équipe de hockey, seront à Halifax le 14 octobre pour participer au tournoi "Lobster Pot". En plus de leur partie régulière, les Aigles Bleus voyageront à Montréal en novembre pour participer au tournoi international universitaire.

D'autres sports de calibre provinciaux, représentant l'U de M, tiendront l'affiche au courant de l'année: le tennis, le handball, la gymnastique moderne, le curling et le ballon sur glace.

Marc Leblanc

Une soirée où l'action ne manque pas.

Venez danser sur la meilleure musique en ville.

chez
Ziggy's
730 rue main

Chaque dimanche, soirée étudiante avec "Dr. Z" James Dixon.

Taksi en spectacle

PHOTOS-REPORTAGE : Jean Berthélemy

